

Un Green Deal pour l'Europe

Les propositions du Rassemblement Europe Ecologie

Nous sommes aujourd'hui au carrefour des crises : économiques et financières, sociale, climatique, énergétique, alimentaire, démocratique... Toutes ces crises étant liées, la réponse ne peut être que globale, c'est le changement d'ère que propose notre Manifeste. Cependant, pour en faciliter la lisibilité, nous avons choisi d'organiser nos propositions par thématique.

En Europe, nous avons la chance d'avoir une instance démocratique, un parlement commun à plus de 500 millions de citoyens. Certes il y a des carences et lacunes. Aucune de nos institutions n'est parfaite, mais nous agissons pour les transformer.

L'Europe est aujourd'hui également un levier irremplaçable au niveau international. Elle doit incarner une force de paix, de respect des droits, à l'avant-garde de la lutte contre les crises. Pour cela, nous voulons une Europe exemplaire, tant au niveau domestique que sur la scène internationale : c'est l'Europe pour bouger le monde.

Il serait illusoire de penser – ou faire croire – que le travail du parlement consiste à voter simplement oui ou non au libéralisme, oui ou non à la prédation... Non, nos élus n'auront jamais à voter la fin du capitalisme ou la Directive miracle, le perlimpinpin de la crise écologique ou sociale. Ainsi ne va pas la construction du droit en démocratie. Dire le contraire, promettre un changement immédiat serait mentir, se bercer d'illusions ou renoncer à la démocratie.

La construction d'une Europe plus juste, écologiste et solidaire se fera à travers de nombreux combats, une multitude de textes et politiques. Nos élus ne sont pas adeptes du grand soir mais des grands matins : ils s'y consacreront quotidiennement pour que les décisions des cinq ans qui viennent nous mettent sur le bon chemin pour l'avenir, celui du Green Deal que nous proposons pour l'Europe.

Nous avons identifié 20 propositions principales pour la prochaine mandature. Propositions que nous vous soumettons accompagnées d'un questionnaire afin de permettre une utilisation réelle de vos retours.

Ces 20 propositions ne couvrent pas l'ensemble des sujets économiques, environnementaux, sociaux et sociétaux. Les positions d'Europe Ecologie sur les autres sujets sont regroupées sous forme de Questions – Réponses disponibles sur www.europeecologie.fr et sur demande.

Une conversion écologique et solidaire de l'économie

Ce Green Deal veut orchestrer la conversion écologique de notre économie. Il se traduira par l'adoption de nouveaux objectifs, un **Pacte écologique et solidaire européen**, en lieu et place du Pacte de stabilité et de croissance qui encadre aujourd'hui l'économie européenne.

Proposition 1 - Un pacte écologique et solidaire européen

Depuis près de 20 ans l'Europe est prisonnière d'une idéologie libérale symbolisée par le pacte de stabilité et de croissance de la zone euro qui ne comporte que des critères purement financiers (dette publique, déficit budgétaire, inflation etc). Avec la crise, ce pacte est aujourd'hui obsolète. C'est l'occasion pour l'Europe de se doter d'une nouvelle colonne vertébrale qui donne sa cohérence à l'ensemble des politiques de l'UE à dimension économique.

Nous proposons un Pacte écologique et solidaire européen qui viendrait remplacer le pacte de stabilité et engagerait l'ensemble de l'Union. Ce pacte comprendrait des critères sociaux comme le taux de chômage des jeunes ou le nombre de personnes en dessous du seuil de pauvreté, et des critères environnementaux comme, a minima, les 3 fois 20 du Paquet énergie climat et idéalement une trajectoire facteur 4 soit une réduction des émissions de GES de 3 % par an. Il intégrerait également à côté du PIB deux indicateurs comme l'empreinte écologique et un indicateur plus social comme l'indicateur de bien être durable.

Tout ou partie des critères du Pacte serait des critères contraignants et sanctionnables comme le sont aujourd'hui (hors période exceptionnelle) les critères financiers du pacte de stabilité.

Le passage du pacte de stabilité au pacte écologique et social traduirait la réorientation de l'Union. Elle serait ainsi la première entité politique à mettre la soutenabilité au cœur de son modèle de gouvernance. Elle serait la première à entrer vraiment dans le XXI^e siècle.

Le Green Deal orientera l'industrie vers des productions moins polluantes de biens durables et fonctionnels, recyclables ou sans déchets avec comme premier chantier un **contrat de conversion de l'industrie automobile**.

Proposition 2 - un contrat de conversion de l'industrie automobile

Le secteur automobile est l'une des industries les plus touchées par la crise. Les plans nationaux de soutien se succèdent, les milliards d'euros tombent, sans contraintes et sans coordination européenne. L'enjeu écologique est immense : les transports comptent aujourd'hui pour 31% de la consommation d'énergie finale, 70% de la consommation de pétrole et 25% des émissions de CO2. L'automobile représente en Europe 12% des émissions. L'enjeu social l'est tout autant : entre 10 et 20% des emplois dans les pays producteurs avec la menace permanente de délocalisation, autour de 15% du budget des ménages,. La voiture est un « objet » sociétal et culturel majeur : mobilité, liberté, puissance...

La mobilité est un enjeu majeur de société. Le Rassemblement Europe Ecologie veut répondre à ce besoin de manière cohérente, en prenant en compte les enjeux climatiques, énergétiques, de pollution de l'air, d'aménagement du territoire, d'emplois et de contraintes budgétaires, de développement industriel. Outre le développement des transports collectifs, le transfert modal du fret routier, la création d'une « politique commune des transports » avec grands travaux d'infrastructures et réorientation complète des crédits, etc., le Rassemblement défend un programme d'envergure touchant spécifiquement le secteur automobile : le projet d'un contrat européen de conversion écologique de l'industrie automobile

Nous proposons de conditionner tout soutien public (Europe, Etat, collectivités locales) à des critères environnementaux et sociaux contraignants. Par exemple :

- Un engagement à anticiper la nouvelle réglementation européenne sur les émissions de CO2 : une moyenne de 120g de CO2/ km en 2012 pour les véhicules neufs (retour à la proposition initiale de la commission) et l'interdiction de commercialiser des véhicules émettant plus 180g de CO2 à l'horizon 2012.
- Une réorientation des budgets de recherche vers la voiture utilisant des énergies non polluantes
- la mise en place au niveau européen d'un système bonus-malus annualisé, le bonus annualisé permettant d'aider les populations les plus vulnérables à acheter une voiture plus propre.
- Un engagement à ne pas délocaliser la production hors UE.
- Une indemnisation forte du chômage partiel avec formation professionnelle « pluri-modale » pour les constructeurs comme les sous-traitants (exemple : formation polyvalente automobile, train, bus....). ?
- Un plan de reconversion professionnelle des salariés (y compris des sous-traitants) en anticipation de l'inéluctable contraction du secteur.

Le financement du Green Deal repose sur quatre axes essentiels :

- Une augmentation du budget de l'union européenne, aujourd'hui ridiculement bas, sa capacité d'endettement et une mobilisation de la banque européenne d'investissement.
- Une réorientation des financements existants : les fonds allant aujourd'hui aux investissements et activités destructrices seront dédiés aux nouvelles politiques : transports publics et rail plutôt qu'autoroutes, programmes de rénovations de l'habitat...
- La mise en place d'une contribution « Climat énergie » portant sur toutes les consommations d'énergie et émissions de carbone.
- Une taxe sur les transactions financières de type Tobin.

Proposition 3 - Contribution climat-énergie

La priorité affichée de réduire la consommation d'énergie afin de limiter le réchauffement climatique ne dispose pas de moyens à la hauteur de son ambition.

Avec l'instauration d'une contribution climat-énergie européenne, nous proposons de combler cet écart entre les mots - le "plus grand défi planétaire du siècle" – et les actes.

Il s'agit d'établir une taxe fiscale européenne sur la consommation d'énergie, conçue sur le modèle de la TIPP, et de l'appliquer à la consommation de pétrole, de gaz, de charbon et d'électricité d'origine non renouvelable. Elle sera destinée à tous les acteurs économiques : entreprises (à l'exception de celles déjà soumises au marché des quotas), administrations, collectivités territoriales et ménages.

Cette taxe se traduira par un renchérissement régulier et programmé du prix de l'énergie d'origine fossile et non renouvelable afin d'inciter et d'accompagner la baisse des consommations. Son effet sera compensé, notamment pour les ménages et entreprises les plus fragiles.

La conversion écologique de l'économie européenne aura notamment pour conséquence la **création de 10 millions d'emplois** verts en dix ans sur l'ensemble des territoires et instaurera un revenu minimum européen.

Proposition 4 - 10 millions d'emplois verts en 10 ans

Plus d'écologie est synonyme de plus d'emplois pour une raison simple : les secteurs qui vont croître avec la lutte contre le changement climatique et le remplacement des énergies fossiles (énergies renouvelables, efficacité énergétique des bâtiments, transports doux...) sont plus intensifs en travail que les secteurs appelés à décroître dans leur forme actuelle (production et distribution d'énergies fossiles, construction automobile...). Par ailleurs l'agriculture biologique est également plus intensive en emplois que l'agriculture conventionnelle.

L'investissement dans l'éducation, la recherche, la culture, la santé, c'est aussi créer de l'emploi. Enfin, aller vers « plus de liens et moins de biens » contribue à créer des emplois de service largement non délocalisables.

La conversion écologique de l'économie est la seule réponse responsable à l'explosion du chômage provoquée par la crise du système. A cet égard, l'Europe se doit d'adopter une stratégie au moins aussi ambitieuse que celle de Barack Obama aux Etats-Unis.

Finances et mondialisation : vers la justice sociale et environnementale

Une Europe plus juste c'est aussi une Europe prenant sa part de responsabilité dans la crise globale actuelle, proposant un nouveau projet de mondialisation, fondé sur la justice sociale et environnementale tant au sein de l'Union qu'au niveau international.

Devant la crise la plus grave causée par un système financier laissé totalement libre, une véritable volonté politique doit s'imposer.

L'Union européenne doit se doter d'un paquet législatif « finance propre » qui fasse le ménage sur les marchés financiers en fixant des règles claires limitant les pratiques financières à risque de type casino et les stratégies court-termistes des investisseurs et d'une nouvelle structure européenne de contrôle et de régulation des marchés et service financiers.

Aujourd'hui, les gouvernements trouvent des milliards à prêter aux banques pour les sauver du naufrage qu'elles ont suscité, mais sont incapables de dégager les financements nécessaires à la lutte contre la faim, contre le chômage, contre la dégradation de l'environnement, l'effondrement de la biodiversité et pour financer l'aide au développement. Ce sauvetage n'est légitime que s'il est contrebalancé par des contreparties impératives.

Nous nous battons pour obtenir au minimum la **transparence et une taxation à la source de tous les flux financiers à destination des paradis fiscaux.**

Proposition 5 - Lutte contre les paradis fiscaux

Il y aurait une cinquantaine de paradis - en fait des enfers - fiscaux dans le monde, dans lesquels plus de 400 banques, deux tiers des 2000 fonds spéculatifs et environ deux millions de sociétés écrans gèreraient plus de 10 000 milliards de dollars d'actifs financiers.

De nombreux pays européens veulent réviser la directive européenne sur les revenus de l'épargne, qui permet à certains pays de l'Union européenne, comme le Luxembourg, de garder leur secret bancaire, pour peu qu'ils partagent l'information avec les autorités des autres pays en cas de fraude fiscale.

Parmi les mesures à prendre, il faut agir avec détermination pour empêcher la fraude et l'évasion fiscales :

- en fermant effectivement les paradis fiscaux à l'intérieur de l'Union européenne.
- en imposant la transparence et la taxation à la source de tous les flux financiers à destination des paradis fiscaux externes à l'Union européenne.

L'Europe étant le premier marché mondial, elle est en position d'imposer le respect des conventions de base de l'Organisation internationale du travail et les conventions internationales de protection de l'environnement aux multinationales.

Nous proposons que l'Europe adapte le droit des sociétés aux réalités de la mondialisation en **obligeant les sociétés mères à informer, prévenir et réparer les impacts sociétaux et environnementaux induits par leurs activités**¹.

Proposition 6 - Responsabilité des sociétés mères

Les impacts sociaux et environnementaux de l'activité des sociétés transnationales ne peuvent, en l'état actuel du droit, être appréhendés efficacement. Ceci est en particulier dû à un **double concept fondamental du droit des sociétés, le principe d'autonomie juridique et de responsabilité limitée** qui isole chaque membre de la société transnationale des obligations civiles ou pénales des autres membres de l'organisation.

Ce principe visant à protéger les entrepreneurs des risques financiers liés à leur activité au-delà des sommes investies, encourage l'investissement. Cependant, il a généré une situation asymétrique : une société mère peut toucher les profits de ses filiales sans être comptable des conséquences environnementales et sociétales de leurs activités. **Aucun texte ne régissant les groupes de sociétés dans leur globalité, les entreprises mettent en concurrence les législations plutôt que d'adopter des mesures préventives efficaces.**

Il est donc impératif d'instituer de nouvelles règles de responsabilisation. Il s'agira :

- de permettre aux victimes de violations de l'environnement et de droits de l'Homme, où qu'elles se trouvent, de demander des comptes à la société mère qui prend les décisions stratégiques. Faire peser la charge de la preuve sur la société mère.
- d'imposer aux sociétés mères de tout mettre en œuvre pour prévenir les impacts sociaux et environnementaux induits par l'activité de leurs fournisseurs et sous-traitants
- d'exiger des sociétés mères qu'elles rendent public l'impact social et environnemental du groupe comme elles y sont tenues pour leur situation financière

¹ Selon les propositions développées par les ONG, en particulier Sherpa et l'ECCJ (European Coalition for Corporate Justice).

Une Europe qui lutte contre la crise écologique

Climat et énergie : vers un futur 100% renouvelable

Nos économies et sociétés se sont développées depuis la révolution industrielle grâce à une consommation toujours plus importante de produits énergétiques (charbon, pétrole, gaz, électricité...). Ce système atteint ses limites (climat, réserves...) sans pourtant bénéficier à tous (20% des terriens consomment 80% des ressources et 2 milliards ne consomment quasiment rien).

Face aux multiples contraintes et l'évidente exigence d'équité internationale nous devons aujourd'hui préparer des sociétés justes et sobres en énergie et approvisionnées à 100% par les énergies renouvelables. Il s'agit donc de passer à une logique de services énergétiques (par exemple, nous n'avons pas besoin d'électricité en tant que telle mais d'éclairage et d'appareils électriques, de fuel mais de chaleur) et se fixer comme objectif l'égalité d'accès de tous à ces services : mobilité, *chaleur*, etc.

Pour le climat, nous devons réduire massivement nos émissions de gaz à effet de serre, CO2 issu de la combustion d'énergie mais aussi méthane (CH4) émis par l'élevage, les déchets et les stations d'épuration des eaux. L'Union européenne (UE) doit se fixer un objectif de réduction de 40% pour 2025 au plus tard et de 90% pour 2050, par rapport au niveau de 1990. L'Europe doit jouer un rôle central dans l'obtention d'un accord international contraignant, dans le cadre des Nations Unies.

Pour y parvenir, l'Europe doit faire de l'efficacité énergétique une véritable priorité, en rendant légalement contraignant l'objectif de réduction de 20% de la consommation énergétique d'ici à 2020. Atteindre cet objectif passe par :

- une révision en profondeur de la politique des transports.
- un programme européen d'isolation de l'habitat
- un renforcement des politiques existantes d'efficacité des appareils

Ces politiques sont triplement gagnantes : économies d'énergies, réduction de la pauvreté énergétique (les ménages les plus modestes sont généralement ceux qui payent le plus cher pour se chauffer puisque leurs logements sont les plus mal isolés) et création d'emplois. Cf mesure 10 millions d'emploi en 10 ans.

Parce qu'ils n'apportent pas de réponse à la crise climatique mais engendrent des désastres écologiques et sociaux, nous continuerons notre combat contre les agro-carburants et pour l'abandon de l'objectif européen.

Proposition 7 - Une communauté européenne des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique- ERENE

Le développement des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique sont déjà des politiques européennes relativement réussies, les freins venant de certains Etats. Le nucléaire reposant sur une ressource limitée – l'uranium – n'apporte aucune solution durable à la crise énergétique tout en présentant des risques inacceptables et une accumulation sans cesse croissante de déchets ingérables.

Nous proposons donc d'affirmer l'engagement de l'Europe en remplaçant Euratom par un texte instaurant « une communauté des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique » chargée de préparer un futur 100% énergies renouvelables, notamment par une réorientation majeure des crédits de la recherche.

Biodiversité : stopper la destruction !

Au niveau mondial, les scientifiques commencent à parler d' « extinction » au vu de la vitesse vertigineuse de la perte actuelle de biodiversité. Depuis 1950, l'Europe a de son côté perdu plus de la moitié de ses zones humides et la plupart de ses terres agricoles à haute valeur naturelle. La plupart des grands stocks halieutiques se situent sous les limites biologiques de sécurité et sont donc insuffisants pour assurer un renouvellement des stocks à long terme. 800 espèces végétales sont menacées d'extinction totale. Plus de 40 % des mammifères indigènes, des oiseaux, des reptiles ou encore des papillons sont menacés.

La biodiversité est essentiellement victime d'une agriculture intensive, des changements climatiques, de l'imperméabilisation des sols, de la surpêche... Protéger la biodiversité c'est donc l'intégrer dans les politiques sectorielles : infrastructures de transport, urbanisme, agriculture, pêche. L'adoption de la Directive cadre sur les sols ne peut par ailleurs plus être repoussée.

L'Europe est un espace géographique pertinent pour protéger la biodiversité et elle s'est déjà dotée d'outils et objectifs (directives oiseaux et habitats, objectifs de Göteborg...).

Nous proposons un plan d'action renforcé et tenant compte du bilan du plan précédent (2006) . Il intégrera notamment :

- une augmentation des moyens dédiés à Natura 2000
- la création de corridors écologiques reliant des zones Natura 2000
- une conditionnalité biodiversité pour les nouvelles infrastructures et aménagements.
- des mesures spécifiques pour les territoires européens outre-mer.

En matière de pêche, outre la poursuite du combat pour une politique des pêches protégeant les ressources et accompagnant la reconversion du secteur, nous nous intéresserons aux accords de pêche de l'UE avec des pays en voie de développement et à la pêche pirate.

Mais l'Union européenne a aussi un rôle à jouer sur la scène internationale. Elle doit en premier lieu stopper toute destruction, et payer sa « dette écologique » en finançant de grands travaux de restauration des écosystèmes.

Proposition 8 - Les grands chantiers de restauration des écosystèmes

L'urgence commande que l'Union européenne prenne l'initiative d'un programme mondial de grands travaux de génie écologique consacrés à la préservation, à la restauration et à l'entretien des écosystèmes (sols, mers, pêcheries, fleuves, forêts, prairies, savanes, zones humides, nappes phréatiques, glaciers, littoraux... qui sont autant de biens communs). De leur stabilité dépend en effet l'avenir de l'humanité et d'abord celui des populations locales qui en ont directement besoin.

Pourquoi ?

La santé d'une économie ne peut pas être dissociée de celle des milieux naturels dont elle dépend. Or, près des deux tiers des grands écosystèmes sont aujourd'hui en voie de saturation ou de régression. L'affaissement accéléré de la fertilité et de la diversité du vivant précipite le déclin économique et décuple la pauvreté. Ce phénomène menace directement la survie de plus de la moitié de l'humanité, principalement dans les pays du Sud. Il précipite les migrations et l'urbanisation sauvage en aiguissant les risques de conflits communautaires. Plus généralement, l'effondrement des écosystèmes prive l'ensemble de l'humanité des services irremplaçables que la nature lui rend. Il compromet les ressources de tous et hypothèque gravement l'équilibre global de la biosphère.

Comment ?

Un programme de grands travaux de génie écologique s'attachera à mettre en œuvre les actions de conservation, de restauration et d'entretien des écosystèmes, selon des méthodes adaptées aux différentes régions du monde, à leurs populations et à leurs cultures : régénération des sols, reforestation, développement de l'agro-foresterie, reconstitution des stocks halieutiques, stabilisation des nappes phréatiques, réhabilitation des zones humides, protection de la biodiversité...

De tels programmes ne peuvent se concevoir que comme des projets intégrés de développement mis en œuvre en associant étroitement les populations et acteurs économiques locaux, les associations et ONG de développement.

Vers une alimentation saine pour tous : la conversion de l'agriculture européenne

900 millions de personnes souffrent de la faim sur terre et 40 millions en meurent chaque année. En Europe, 8 millions de nos concitoyens connaissent la faim dans leur quotidien. Le nombre de paysans s'effondre, l'exode rural s'accélère et des centaines de millions de personnes s'entassent dans des villes incapables de leur offrir des conditions de vie décentes et une activité.

L'agriculture industrielle et productiviste n'est pas en mesure de nourrir correctement l'ensemble des habitants de la planète. La libéralisation du commerce imposée par l'OMC a aggravé les choses. Cet échec est terrible, cette situation est inacceptable. L'Union européenne, par les politiques commerciales agressives qu'elle a imposées a été, avec les États-Unis, la principale responsable de cette crise. A cet échec alimentaire et agricole vient s'ajouter une crise environnementale sans précédent à laquelle les techniques agricoles contribuent de manière importante.

Proposition 9 - La souveraineté alimentaire, un droit des peuples

Sur la planète, aujourd'hui, 90 % des productions agricoles sont consommées localement et ne participent pas au commerce mondial. Les échanges restent donc majoritairement nationaux. L'Organisation Mondiale du Commerce a imposé les règles internationales à l'ensemble des transactions commerciales agricoles et de ce fait des politiques agricoles axées sur le développement des cultures d'exportations. Cette politique libérale a mis en concurrence 1400 millions de paysans qui travaillent à la main avec 25 millions d'agri-managers surmécanisés. Face à cette logique qui privilégie les intérêts des multinationales de l'agro-alimentaire, nous proposons la souveraineté alimentaire.

L'Union européenne doit permettre aux pays du sud et de l'est de construire leur développement agricole, centré autour de productions vivrières .

L'objectif de la souveraineté alimentaire est de nourrir les populations locales avec des produits locaux, adaptés aux conditions agro-climatiques locales, et répondant aux habitudes culinaires des différentes cultures.

Cela passe par le développement d'une agriculture paysanne familiale, autonome, productrice d'énergie alimentaire et créatrice d'emplois, s'appuyant sur des techniques agraires adaptées aux contextes locaux. Cette reconstruction de l'agriculture locale et vivrière doit pouvoir se faire à l'abri, si nécessaire de barrières douanières.

En 2013, l'Union européenne mettra en place une nouvelle Politique Agricole Commune. Tous nos efforts au cours de cette mandature seront tendus vers la mise en place d'une Politique Alimentaire et Agricole Commune axée sur le développement de produits alimentaires de qualité, de l'agriculture biologique, paysanne et familiale, de la mise en place de la souveraineté alimentaire, de la préservation des ressources naturelles et la mise en place d'échanges équilibrés et équitables avec nos partenaires commerciaux.

Proposition 10 - 50% d'agriculture biologique en 2020 : la bio pour tous c'est possible !

S'il est vrai que tous les agriculteurs ne peuvent pas passer en bio du jour au lendemain, la majorité d'entre eux le peut en 10 ans à condition d'être accompagnés techniquement et économiquement. Une bio généralisée, c'est aussi la fin d'un prix injustement élevé, et c'est donc une bio accessible à tous.

Nous proposons donc un « plan européen de développement de l'agriculture biologique » qui harmonisera les moyens engagés dans les différents pays, fixera des objectifs intermédiaires nationaux, et dégagera des financements pluriannuels garantis pour :

- l'accompagnement des paysans en conversion bio (ou en projet) par des paysans déjà bio,
- la formation des agriculteurs et des techniciens (formation initiale obligatoire et formation continue),
- la recherche agronomique en bio (approche systémique, intégration de fermes-relais, prise en compte de l'environnement et du long terme),
- la sélection participative de variétés végétales adaptées à la bio,
- l'organisation de filières régionales et locales (regroupement de l'offre, adaptation des filières aux réalités techniques de la bio).

Après un demi-siècle de course au productivisme agricole, les conséquences négatives sont criantes : concentration des élevages hors sols et dégradation des eaux et des sols, monoculture céréalière dopée aux engrais chimiques, fragilisation des sols, utilisation massive de pesticides dangereux pour la santé, atteinte à la fertilité naturelle des terres, surconsommation d'eau pour l'irrigation massive, destruction de biodiversité animale et végétale ... Les productions sont concentrées dans les zones les plus favorables et d'autres régions se vident peu à peu de leur population. Paradoxe absolu, l'agriculture qui produisait de l'énergie est une des plus grosses consommatrices d'énergies fossiles. L'agriculture industrielle n'est compétitive économiquement que parce qu'elle est sous perfusion des subventions publiques et parce qu'elle ne paie pas les coûts induits.

Il est vital de tourner la page du productivisme agricole et d'écrire celle de l'autonomie et de la diversité.

La souveraineté alimentaire de l'Europe passe notamment par l'autonomie en protéines, et donc par un développement résolu de ses productions de protéagineux sans OGM. Nourrir des ruminants par une combinaison de maïs « intensif » et de protéagineux importés est aberrant sur le plan agronomique, dangereux sur le plan environnemental, et aliénant sur le plan économique.

L'élevage intensif représentant 18 % des gaz à effet de serre il devient urgent que les pays « développés » réduisent leur dépendance aux produits d'animaux. Les systèmes hors-sol ou totalement dépendants d'importations protéiques (vaches laitières) devront évoluer vers des schémas de polyculture-élevage et l'accès privilégié aux pâturages. L'élevage des ruminants sera soutenu dans les zones de montagne et herbagères, et encouragé comme production secondaire dans les zones de grandes cultures de façon à y restaurer un équilibre agronomique. Les autres élevages (porcs, volailles, lapins...) doivent être « désintensifiés » et retrouver un lien direct avec le sol, à la fois pour le respect des animaux d'élevage et pour limiter les effluents et les pollutions par les nitrates. Cette politique doit se situer dans la perspective d'une décroissance de la consommation quantitative de viande et de protéines d'origine animale, au profit de leur qualité.

La révision programmée des règles d'autorisation des OGM dans l'Union Européenne offrira une nouvelle occasion de se battre pour l'interdiction totale des OGM agricoles. Elle devra s'accompagner d'une réforme profonde de la réglementation sur les semences, de façon à reconnaître et valoriser les semences paysannes (sélectionnées par les paysans et associations), à modifier les critères de description et d'inscription variétale et à mettre en œuvre une véritable recherche participative (basée sur les besoins et objectifs des paysans et des consommateurs, et associant réellement les paysans à l'ensemble de la démarche de sélection). Le droit des paysans à ressemer leur propre récolte (semences fermières) devra par ailleurs être garanti.

Loin de proposer le démantèlement de la PAC (Politique Agricole Commune), nous proposons d'en faire un outil pour une conversion écologique de l'agriculture européenne et un développement équilibré des territoires ruraux.

Proposition 11 - Une politique agricole et alimentaire commune

La PAC est indispensable. Elle doit rester une politique de cohésion européenne, de solidarité entre les états et entre les régions de nos pays. L'activité agricole et paysanne produit une richesse qui va bien au delà de l'alimentaire. Façonneuse de paysages, elle offre un cadre de vie privilégié à un grand nombre d'européen et permet le développement du tourisme rural et de nombreuses activités indispensables à l'équilibre de nos sociétés. Cet apport non marchand doit être reconnu et valorisé par le maintien et le développement de subventions publiques.

Des aides au service du projet commun

Les aides doivent favoriser et non dissuader les pratiques les plus respectueuses de l'environnement et l'accompagnement de la conversion vers la production intégrée, l'agriculture biologique... Elles sont un instrument indispensable pour atteindre les objectifs d'autonomie et de démocratisation des produits de qualité.

Une répartition équitable des aides

La PAC doit corriger les différences entre les zones les plus fertiles et les régions où la pratique agricole est plus difficile. La répartition des productions sur l'ensemble du territoire est nécessaire pour éviter les concentrations d'élevages hors-sols et leurs corolaires, les pollutions des sols et des eaux.

La répartition des primes sera redéfinie pour soutenir le maintien et la création d'emploi. Le nombre de personne travaillant sur une exploitation agricole sera pris en compte dans le calcul des soutiens reçus tandis que les fonds alloués aux exploitations les plus importantes seront réduits. L'agriculture paysanne, les exploitations de polycultures élevages seront favorisées afin de retrouver un équilibre agronomique indispensable pour améliorer les sols fragilisés par l'érosion. Une limite sera fixée pour la taille des élevages. Les unités industrielles au dessus de ces seuils ne percevront plus d'aides publiques.

Une Europe ouverte qui défend les droits de tous

On le sait, l'Union européenne est aujourd'hui avant tout un espace économique. L'Europe sociale est en panne, loin d'une progression commune, le système libéral entraîne plutôt un nivellement par le bas et pousse vers une régression sociale pour les pays aux systèmes les plus avancés. Nous saisissons toutes les occasions pour retourner cette situation, faire respecter les droits existants et en obtenir de nouveaux.

Droits fondamentaux

L'UE doit être exemplaire en matière de droits fondamentaux et continuer à améliorer sa législation en matière de non discrimination, surtout en ce qui concerne le genre, l'origine ethnique, l'invalidité et l'orientation sexuelle.

Cela implique de se battre pour l'égalité des droits hommes / femmes, les personnes issues de minorités ethniques en particulier les Roms (la plus nombreuse des minorités en Europe), les personnes en situation de handicap ou malades, les personnes LGBT, les personnes pratiquant des religions minoritaires, ainsi que pour les droits civiques et sociaux de toutes et de tous. Cela signifie également qu'il faut continuer de se battre contre toutes les formes de discrimination, notamment le racisme et la xénophobie, l'intolérance religieuse, le sexisme, l'homophobie, la lesbophobie, la transphobie, ainsi que contre les mouvements politiques prônant la violence dans l'Union Européenne. Cela passe notamment pas le soutien à une directive européenne horizontale couvrant l'ensemble des motifs de discrimination dans tous les domaines de compétence de l'Union européenne. Enfin, en matière de défense des droits de personnes LGBT, les Verts travailleront en faveur de la reconnaissance officielle et la mise en œuvre par l'Union européenne des Principes de Jogjakarta, série de principes sur l'application du droit international des droits de l'homme en matière d'orientation sexuelle et d'identité de genre »

Nous proposons de donner une vraie valeur "constitutionnelle" à la charte des droits fondamentaux et une reconnaissance des droits sociaux : le droit de grève, le droit aux prescriptions de sécurité sociale, aux services sociaux et à une bonne administration.

L'égalité entre les hommes et les femmes doit être établie comme droit fondamental et les meilleures législations en Europe dans le domaine de l'égalité, de la lutte contre les discriminations, sur les questions relatives à l'avortement, la violence domestique ou la représentation politique doivent servir de base à la législation européenne.

Enfin, les droits difficilement gagnés et les libertés ne doivent pas être sacrifiés au nom de la lutte contre le terrorisme et autres menaces décrétées contre la sécurité. Le même principe doit s'appliquer sur le net, les droits numériques vont de pair avec les droits civiques.

Une Europe du mieux-disant social

Après des décennies de libéralisation tous azimuts, nous avons le recul suffisant aujourd'hui pour faire un bilan exhaustif : les objectifs initiaux sont-ils atteints ? Quelles conséquences directes et indirectes ? etc. **Nous proposons un moratoire sur toute nouvelle libéralisation tant que ce bilan n'est pas établi et interviendrons en faveur d'une directive cadre sur les services d'intérêt général.**

Proposition 12- Un revenu minimum d'existence et un revenu maximum

En cette période de crise économique et sociale, l'établissement d'un **revenu minimum d'existence** est plus que jamais indispensable. La solidarité, base de notre modèle social, doit bénéficier à tous les citoyens européens. Ce revenu minimum serait financé par chaque Etat membre et supérieur au seuil de pauvreté de chaque pays, soit 60 % du revenu médian.

Nous proposons par ailleurs la fixation d'un revenu maximum, fixé à 30 fois le minimum annuel par exemple. Au-delà, les revenus seraient au choix largement imposés ou reversés à des fondations, associations, organismes d'intérêt général.

Immigration et asile

L'immigration n'est pas une menace mais une chance pour l'Europe, indissociable de sa culture et de son histoire. Nous ne pouvons accepter une Europe forteresse qui rejette, maintient dans la pauvreté et la précarité ou emprisonne les migrants au mépris des droits humains. Nous voulons une Europe ouverte qui accueille, respecte et développe des droits égaux pour tous.

A l'échelle de la planète, 3% de la population vit à l'extérieur de son pays de naissance. Le nombre de ressortissants de pays tiers résidant dans l'Union européenne s'élève à environ 18,5 millions, soit 3,8% de la population totale. Il y aurait entre 5 et 7 millions de « sans papiers » en Europe, principalement du fait du durcissement des règles d'immigration et d'asile.

Nous refusons d'opposer immigration économique et immigration familiale, le « tri sélectif » dans les pays d'origine pour sélectionner les travailleurs hautement qualifiés. Le droit au travail légal doit être respecté, comme tous les droits afférents : les droits économiques et sociaux, le droit aux indemnités en cas de chômage, etc.

L'objectif doit être une réelle politique européenne en matière d'asile et d'immigration basée sur le respect du droit international et des droits de l'Homme et ayant pour priorité la protection des demandeurs d'asile et des migrants. L'utilité économique ou démographique ne doit pas être le critère central.

Proposition 13 - Abrogation de la Directive Retour et nouvelle politique de contrôle aux frontières

Nous proposons d'abroger la Directive Retour et une révision complète de la politique de contrôle des frontières avec notamment :

- Transformation de Frontex en une « agence d'accueil aux frontières » qui se charge de garantir l'exercice des droits des migrants avec notamment des "référénts droits de l'Homme", permettant de déposer, le cas échéant, une demande d'asile.
- Refus d'insérer des données biométriques dans les visas et les permis de résidence de nationaux des pays tiers ainsi que dans les passeports des citoyens européens.
- Suppression de l'interdiction de réadmission incluse dans la directive retour. La rétention ne peut être utilisée qu'en ultime et dernier recours et strictement pour l'organisation de l'éloignement.
- Le retour doit être uniquement réalisé dans le pays d'origine ou dans un pays-tiers dans lequel la personne concernée a des liens solides établis (et non dans un pays de transit).
- Opposition à tout enfermement de mineurs
- Suspension de toutes les négociations en cours d'accords de réadmission et étude approfondie sur les conséquences que les accords déjà signés et appliqués ont sur le respect des droits des migrants.

Selon les Nations Unies, il y aurait 13,5 millions de réfugiés dans le monde, 10,8 millions se trouvent dans les pays en développement et seulement 2,7 millions dans les pays développés. L'Asie accueille le plus grand nombre de réfugiés. Vient ensuite l'Afrique.

La tendance à la baisse du nombre des demandes d'asile enregistrées depuis 2000 se poursuit, malgré une augmentation des demandes déposées par les Iraquiens dans les pays industrialisés. Les rapports du HCR montrent par ailleurs des différences dans la régularisation des situations en fonction de la nationalité des demandeurs d'asile et des pays dans lesquels ceux-ci formulent leur demande.

L'Europe devrait aussi prendre la tête d'une initiative internationale pour la reconnaissance et la mise en place d'une protection internationale adéquate pour les réfugiés climatiques.

Proposition 14- un OFPRA européen

Les mesures restrictives, liées à la protection des frontières extérieures et à la répression de l'immigration illégale, compromettent l'accès des demandeurs d'asile au territoire commun alors que le droit d'asile est garanti par la Convention de Genève sur le statut des réfugiés et par la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne.

Pour améliorer l'accueil des réfugiés, nous proposons la création d'un OFPRA européen et abandon du règlement Dublin II. Cet OFPRA indépendant, doté de l'autonomie administrative et financière, s'appuierait sur des experts indépendants afin de veiller à l'application des textes et conventions européennes et internationales relatifs à la reconnaissance de la qualité de réfugié, d'apatride et à l'admission à la protection subsidiaire.

Une Europe de la santé : mettre fin aux épidémies modernes

L'UE consacre seulement 50 millions d'euros par an à des mesures destinées à améliorer la sécurité sanitaire et la santé. Les principales maladies observées en Europe sont aujourd'hui selon l'Organisation Mondiale de la Santé :

- **les maladies cardiovasculaires** (1^{ère} cause de mortalité dans l'Union européenne ; à l'origine d'environ 40 % des décès, soit l'équivalent de 2 millions de morts chaque année)
- **les cancers** (3,2 millions nouveaux cas de cancer sont diagnostiqués chaque année)

Si les maladies cardio-vasculaires et leur évolution dramatique sont largement imputables à nos modes de vie (alimentation, stress...), on estime qu'entre ¼ et 1/3 des maladies contractées dans les pays industrialisés seraient dues à des facteurs environnementaux.

Encore plus préoccupant, près d'un sixième des décès et des maladies touchant les enfants peuvent être attribués à des facteurs environnementaux.

L'enjeu est donc de sortir d'une approche centrée essentiellement sur le médicament et la circulation des patients et soignants dans une logique de marché, pour privilégier une approche plus large : accès aux soins médicaux, santé environnementale, santé au travail, prévention et éducation à la santé.

Un exemple : A ce jour, il est interdit de traiter le long des rivières pour protéger les écosystèmes aquatiques, mais il est tout à fait autorisé de traiter en bordure des jardins vivriers, du linge qui sèche, des habitations, etc.. Protéger la santé c'est aussi interdire les traitements phytosanitaires agricoles à moins de 50 mètres des habitations; et avertir par affichage les riverains des traitements effectués dans les 24h qui précèdent paraît une mesure cruciale à prendre.

L'Europe doit, enfin, prendre clairement position pour exclure la santé de l'AGCS (Accord Général pour la Commercialisation des Services).

Outre le suivi exigeant de la mise en œuvre de politiques existantes (REACH...),° la révision de la politique européenne de santé publique et la préparation du prochain plan d'action environnement-santé offriront au cours de la prochaine mandature des opportunités d'action importantes.

Proposition 15- Un plan de lutte contre les épidémies modernes

Le prochain plan d'action environnement-santé devra notamment comprendre :

- **Un programme européen de recherche et d'action en santé environnementale** Pour améliorer la politique de santé publique, il faut avant tout connaître finement les maladies et leurs causalités, disposer d'indicateurs unifiés et pertinents. est particulièrement nécessaire aujourd'hui.

Il est urgent de mettre en place et de financer des protocoles de recherche ambitieux sur le thème de la santé environnementale au niveau européen (mais aussi en lien avec les équipes de recherche internationales). Une approche pluridisciplinaire combinant les différents domaines des sciences y compris les sciences humaines-sociales, économiques, etc.- est incontournable étant données les implications larges des questions de santé environnementale.

- **Renforcer la prévention.**

Prévention à la source par intégration de la question de la santé dans les différentes politiques sectorielles : agriculture, industrie... mais aussi politiques actives de prévention, d'éducation à la santé

- **Une direction générale de la santé**

Ce changement de perspective et de priorité passe notamment par la mise en place d'une Direction générale de la santé ayant compétence pour évaluer les impacts des politiques sectorielles au sein ou à minima une révision en profondeur et un rééquilibrage des activités de la Direction générale santé et consommation existante.

Une Europe de la culture et de la connaissance

Dans une société confrontée à la rareté et l'épuisement des ressources naturelles, à l'accroissement des inégalités et à la précarisation du travail, notre modèle de développement doit être repensé et reposer sur un programme majeur d'investissement en matière d'éducation, de formation et de recherche adapté aux nouveaux enjeux. Mais penser et vivre une nouvelle société, relancer le rêve européen, réussir la transformation n'est pas possible sans développement de la culture.

Culture et création

Le développement d'une culture commune est un impératif pour la réussite du projet européen. Une culture qui se construit avec tous les apports de la diversité européenne, notamment la protection du multilinguisme et des langues régionales, et non contre eux.

L'enjeu aujourd'hui est aussi de permettre aux différents secteurs d'activités de s'épanouir en Europe : cinéma, théâtre, musique... le soutien à la création et les initiatives comme le prix LUX y participent. Mais lutter contre la précarité de tous les acteurs et corps de métier de la culture pour que chacun puisse continuer à s'y consacrer est un impératif.

Enfin, notre conception de la culture et de la création doit évoluer. Internet n'est pas un simple nouveau canal de distribution. Nous nous battons pour un internet actif, où chacun est à même de télécharger ou de déposer le contenu et les applications de son choix et contre une transformation de l'internet en "TV-on-Demand" filtrée et surveillée. Internet bouleverse certains paramètres de l'économie de la création, mais le partage libre est au principe même d'une culture commune.

Nous nous opposons à la ratification d'ACTA, un Traité International sur la contrefaçon, négocié secrètement, qui sous prétexte de lutte légitime contre la contrefaçon, tente de légaliser le filtrage et la surveillance généralisée du réseau. Le texte de ce Traité doit faire l'objet d'un débat public.

Education et formation

La politique européenne en matière d'éducation et de formation concerne tous les niveaux d'éducation, de l'enseignement préscolaire et initial primaire et secondaire jusqu'à l'éducation des adultes tout au long de la vie en passant par l'enseignement supérieur. Le programme qui couvre la période 2007 – 2013 est doté de près de 7 milliards d'euros.

L'éducation et la formation européenne doivent répondre dès à présent aux besoins d'un **futur soutenable**, cela passe notamment par :

- Information et formation sur les enjeux environnementaux majeurs et prise en compte concrète de la réduction des impacts environnementaux.
- Préparation de la participation de la société civile aux choix et décisions économiques, sociales, environnementales et scientifiques par une information et une formation objective et pluraliste, formelle, informelle et non formelle. Valorisation de l'expertise citoyenne.

- Développement des compétences clés pour le Green Deal et les futurs emplois.
- Le renforcement des moyens permettant la mutualisation des savoirs à l'échelle européenne et mondiale.

Proposition 16 - ERASMUS pour tous

Chaque citoyen doit avoir la possibilité de vivre, étudier ou travailler à l'étranger. Nous proposons que les dispositifs de type ERASMUS soient renforcés avec comme objectif que chaque étudiant européen ait au moins une opportunité de partir pendant sa formation, quelle que soit sa situation financière et son niveau linguistique de départ (formations accélérées avant départ par exemple).

Par ailleurs, des dispositifs similaires doivent être mis en place et financés pour les personnes en formation, qu'elle soit initiale ou continue.

Recherche et innovation

En matière de recherche, le **7ème PCRD (programme cadre pour la recherche et le développement : 2007-2013)** adopté en 2006 est doté de plus de 50 milliards d'euros. Le 8ème PCRD qui devrait être adopté avant la fin 2013 commencera donc à être envisagé et discuté dès la mi-mandature européenne 2009-2014. Ce sera un sujet essentiel pour le prochain parlement européen.

Le Green Deal pour l'Europe de la connaissance, c'est réorienter l'effort de recherche européen vers l'intérêt des habitants de l'Union. Cela implique de ne plus focaliser le soutien à la recherche sur le seul développement économique, mais d'intégrer pleinement les dimensions environnementales et sociales dans la définition des politiques de recherche et de favoriser la diffusion la plus large de la connaissance et les échanges entre chercheurs et citoyens.

Proposition 17 - Une recherche renforcée

Nous proposons de doubler le budget du 8ème Programme Cadre de Recherche et de développement et d'en revoir les finalités. Nous proposons les priorités suivantes:

- **Les recherches non finalisées** qui mettront l'Espace européen de la recherche (EER) au cœur des révolutions scientifiques à venir en privilégiant les recherches aux interfaces entre grands domaines scientifiques ;
- Les recherches visant à répondre directement aux **besoins sociétaux** et aux **demandes citoyennes** en particulier en matière de **santé** et d'**alimentation**, les recherches pour la **sobriété énergétique** et les **énergies renouvelables**
- Soutien aux recherches partenariales impliquant chercheurs, ONG et citoyens européens.

Le soutien européen aux innovations doit dépendre de leur intérêt écologique et social. Les projets présentés par les entreprises innovantes seront soumis à évaluation selon des indicateurs de pertinence écologique et sociale à établir.

Ces indicateurs permettant d'évaluer l'amélioration espérée en terme de bien-être social et l'ensemble des impacts écologiques (utilisation de matières premières non renouvelables, émissions de gaz à effet de serre dans la conception, réalisation, recyclage et réutilisation prévus en fin de vie, évaluation des impacts sanitaires possibles...) des projets innovants déposés.

Diffusion des savoirs technologiques

Nos députés continueront à veiller à ce que les tentatives de légalisation du brevet logiciels ne passent pas, que ce soit via le parlement européen ou via des accords de la Commission sur lesquels le PE peut remettre un avis.

Proposition 18 - Réforme du Bureau européen des brevets

Le Bureau Européen des Brevets devrait devenir une institution européenne et rendre des comptes à la Commission et au Parlement. L'autofinancement qui est actuellement de mise encourage une politique de brevets inflationniste, nuisant à la qualité des brevets accordés : il doit être supprimé. L'OEB devrait être financé par le budget de l'Union.

Europe Ecologie propose également que 5% des frais de renouvellement des brevets soient versés dans un fonds indépendant qui financerait des recherches sur l'innovation.

Une Europe plus transparente et démocratique

Ces dernières années, les politiques menées mais aussi le déficit d'information, la confusion entre droit européen et transpositions nationales, ont éloigné les citoyens des finalités de la construction européenne.

Parce que c'est désormais au niveau européen que devront se mener les politiques en faveur des droits civiques, politiques, économiques, sociaux et culturels, de la santé et de l'environnement. Parce qu'aujourd'hui ce sont les Etats membres qui affaiblissent le plus les textes. Parce que les mutations que nous proposons exigent l'adhésion du plus grand nombre, nous proposons un nouveau pacte démocratique entre l'Europe et les citoyens dans la perspective d'une Europe fédérale, seule à même de dépasser l'impuissance des égoïsmes nationaux. Aujourd'hui, nous voulons relancer le rêve européen.

Le traité de Lisbonne est déjà dépassé. Face aux enjeux économiques immédiats, nous devons donner à l'Union la capacité de réagir.

Proposition 19 - Donner à l'Europe les moyens de sortir de la crise

Nous voulons initier une dynamique pour l'élection d'une Assemblée Constituante Européenne. Cette assemblée aura pour mission de définir les règles de gouvernance pour notre Union, entre nos pays et pour nos concitoyens. Elle s'attachera à garantir les libertés fondamentales qui sont le socle de nos sociétés. Cette assemblée sera élue explicitement pour cette mission ambitieuse. La Constitution qu'elle proposera devra être débattue au niveau européen et votée par les habitants de l'Union. Elle devra être validée par une majorité européenne et non par des majorités nationales.

Mais à très court terme, l'Union Européenne n'a tout simplement pas les moyens de répondre à la crise alors même que la juxtaposition de plans nationaux ne peut pas fonctionner. Nous avons plusieurs problèmes :

- un budget correspondant à seulement 0,87% du PIB (maximum de 1,24% autorisé)
- endettement impossible
- Impôt européen impossible et limites fiscales.

Nous proposons que le Parlement élu en juin 2009 fasse acte de souveraineté et s'autosaisisse de modifications limitées et ponctuelles des traités, notamment pour autoriser la BCE d'émettre des obligations, afin de financer un véritable plan de conversion de nos systèmes productifs dévastés par les crises financière, économique, sociale et écologique.

Réglementation du lobbying

L'influence des intérêts industriels sur la législation européenne fait partie des facteurs importants de défiance de la part des citoyens, et il est exact que les lobbyistes ont du poids. Avec plus de 15 000 représentants d'intérêts travaillant quotidiennement à Bruxelles, la capitale européenne est devenue, après Washington, la seconde capitale mondiale de ce type d'activité.

La Commission européenne a lancé en novembre 2005 « L'initiative européenne en matière de transparence »(IET). L'objectif était de « rétablir le lien entre l'Europe et ses citoyens et combler le fossé à la fois physique et psychologique qui les empêche de comprendre ce que fait l'Europe et pourquoi son action est importante. ». L'une des principales mesures devait être l'encadrement du lobbying, mais finalement, c'est un simple registre volontaire très insuffisant (volontariat, pas de normalisation des déclarations et rapports financiers...) qui a été mis en place. Un bilan de la mise en œuvre de ce registre sera tiré au printemps 2009.

Proposition 20 - Un « lobbying act » européen

Nous proposons l'adoption d'une réglementation beaucoup plus ambitieuse pour que la transparence ne soit pas un vain mot :

- Enregistrement obligatoire avec publication des informations financières y compris pour les cabinets d'avocat ou les Think Tanks qui y échappent jusqu'à présent
- Mise en place d'une liste conjointe et interinstitutionnelle,
- Un code de conduite qui prévoit également des sanctions en cas de fraude avérée,
- Une transparence accrue sur le rôle et la composition des conseils spéciaux, groupes d'experts qui conseillent la commission européenne..

Pour une administration « libre »

Aujourd'hui, la majorité des documents publics sont rédigés dans un format propriétaire et qui appartient à la même société. Qu'arrivera-t-il le jour où cette société cesse de fournir l'accès à ce format ?

Pour que les documents soient accessibles par les handicapés (beaucoup de logiciels spécifiques sont en effet des logiciels libres, par ex. Blindsurf), que chaque citoyen quel que soit le logiciel qu'il utilise puisse accéder aux documents publics, et assurer la pérennité des données et l'indépendance vis-à-vis d'un éditeur de logiciel particulier, nous proposons que les institutions européennes utilisent des logiciels libres et encouragent toutes les administrations publiques à le faire.

é